

Candidature 2024

Exposition **LE CHANT DE LA FORÊT**



APPEL à CANDIDATURES

LE CHANT DE LA FORÊT

À la fois chaîne et maillon d'un écosystème presque parfait entre êtres vivants, arbres, ruisseaux, rivières...

Source d'oxygène et puits de carbone, aérienne et souterraine, la forêt est vitale pour l'équilibre de notre nature, du monde vivant.

Entendre les voix de la forêt,

Celles des vivants qui la composent et la décomposent,

Celles du ruisseau, le souffle du vent, des mondes sous terrains,

Celles de l'émerveillement,

Celles des rites et des cultes où naissent toutes les légendes.

Les forêts parlent, elles chantent et nous enchantent.

Elles crient aussi.

Elles appellent et interpellent.

L'art pour répondre à cet appel du vivant.

La thématique du projet : **LE CHANT DE LA FORÊT**

Par le biais de l'art, langage universel, nous vous invitons à répondre à cet appel du vivant.

Que ce soit par la peinture, l'installation, la photographie ou tout autre moyen artistique, nous vous proposons de nous faire découvrir votre perception de cet écosystème si complexe, si magique.

Les forêts d'hier, d'aujourd'hui, de demain, les arbres mais aussi les rivières, les mondes souterrains...

Nous souhaitons que les œuvres exposées suscitent une prise de conscience et encouragent les visiteurs à poser des gestes pour protéger l'environnement.

Nous sommes impatients de découvrir vos propositions et de partager avec vous cette vision du « Chant de la forêt ».

La Maison de l'Environnement et l'Artothèque

Candidature 2024

Exposition *LE CHANT DE LA FORÊT*

VOUS SOUHAITEZ CANDIDATER

- VOUS DEVEZ AVOIR UN N°URSSAF/SIRE AUTEUR ++++++
- POUR CANDIDATER, VOUS DEVEZ ADHERER à L'association Artotheque à Montpellier, 25 € paiement en ligne <https://www.artothequeamontpellier.fr/candidatures-artistes-1/> , en bas de la page
- Remplir la fiche candidature reçue, l'enregistrer en la renommant "votre nom_restinclieres_2024".
- Dossier devant être envoyé avant le Samedi 15 juin PAR MAIL à : artotheque@artothequeamontpellier.fr
- Validation des dossiers le lundi 15 juillet.
- Ci-après les modalités d'organisation du dépôt des œuvres au moment de l'expo.

INFORMATIONS GENERALES

- Exposition dans les salles du chateau
- 1 oeuvre par artiste +++++
- Pas de dimensions préconisées ou exigées mais les oeuvres au delà de 2m de large ne seront pas acceptées, hauteur sous plafond 6m
- Pas de droit de monstration
- Pas de defraiements de logement ou de déplacement

ORGANISATION POUR LES ARTISTES

Contact : JF GRIMAL 06 33 48 22 14 et jfgrimal@herault.fr en dehors des heures d'ouverture.

Un plan des locaux et des zones d'arrivée sera mis en place par la MDE et communiqué à l'Artothèque.

- DÉPÔT des œuvres les lundi 2 et mardi 3 septembre sur les heures d'ouverture du domaine soit de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.
- MONTAGE de l'exposition le 4/09 de 12h à 17h dans les salles 1,2,3 de l'expo thématique et la salle 4 pour l'artothèque.
- DÉCROCHAGE et RÉCUPÉRATION des œuvres : DIMANCHE 6/10 entre **16H et 17H** ++++++

il faut absolument que toutes les oeuvres soient recuperées le Dimanche 10 car une autre expo doit être montée le lendemain

Candidature 2024

Exposition *LE CHANT DE LA FORÊT*

EXPOSITION

- VERNISSAGE le 06/09 à partir de 19h avec musique, 2 Food trucks et 1 viticulteur.
- EXPOSITION du 06/09 au 6/10.
- PRÉSENCE DES ARTISTES les 07 et 08 septembre.
- HEURES D'OUVERTURE de l'expo : **tous les jours du 07/09 AU 06/10** :
 - Les lundis de 13h30 à 17h30.
 - Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
 - LES SAMEDIS ET DIMANCHE de 14h à 18h SAUF LE DIMANCHE 6 OCTOBRE, FERMETURE À 16h (décrochage des toiles à partir de 16h).